InFO Syndicale
CHEMINOTS FO

Cybersécurité à la SNCF

Force ouvrière, des femmes et des hommes libres dans une organisation indépendante

Vol de données

Tous les Cheminots victimes !

Après avoir eu connaissance d'un vol de données touchant les cheminots, et s'inquiétant de ce qui pouvait advenir de ces fichiers entre de mauvaises mains, nous avons rencontré la direction de la SA. Premier point noir, aucun spécialiste n'était présent, et plus particulièrement le DPO (personne en charge à la SNCF de la protection des données informatiques et RGPD).

Ce que nous savions et ce que nous avons appris :

Un temps réel est paru en date du 13 juin informant tous les agents qu'une cyber-attaque avait abouti au vol de données personnelles et professionnelles de la quasi-totalité des agents des 5 SA.

En effet, à l'exception des intérimaires, stagiaires et de quelques personnels médicaux, l'ensemble des agents est concerné : statutaires, contractuels et même retraités depuis moins de 6 mois. Ces derniers doivent être contactés prochainement car ils ne reçoivent plus les communications de l'entreprise. Il va être temps après 3 semaines !!! (Peut-être même plus, d'ailleurs, la Direction n'a pas su nous dire…).

Les Cheminots seuls face au vol de leurs données !

Une cybersécurité défaillante, une direction opaque, des Cheminots abandonnés !

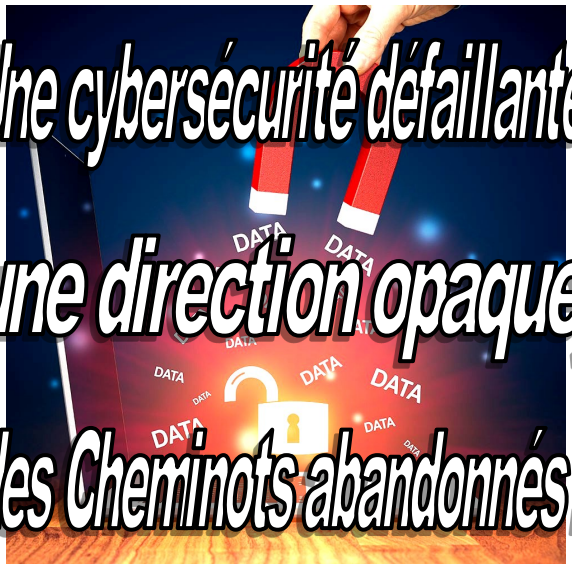

Selon la Direction, la CNIL aurait été prévenue et une plainte aurait été déposée pour vol de fichiers. Les services de l'État ont été prévenus du piratage et surveillent les flux sur le dark web sans pour autant être sûrs que les données piratées n'ont pas déjà fait l'objet de transaction.

Les données ont été volées « chez » un prestataire privé, ayant les certifications légales nécessaires. Car la SNCF a pour obligation légale de stocker les données relatives à la médecine du travail chez un prestataire.

Rien n'est écrit sur ces sujets !

Aucune transparence à destination des Cheminots !

Le problème est que les données ne sont, pour la plupart, pas cryptées. En effet, avant l'incident, seules les données purement médicales étaient chiffrées partiellement. Exemple si un agent est en arrêt ou en AT, le motif de l'arrêt ou de l'AT est chiffré mais pas le reste.

Depuis l'incident, hormis le chiffrage des données, nous n'avons, sous couvert de raisons stratégiques et économiques, aucune connaissance d'un éventuel audit du prestataire, ni d'aucune mesure curative ou préventive (mesures de renforcement des process par exemple).

Et pendant ce temps, la direction prend toujours le prétexte du RGPD pour affaiblir la mission de vos délégués pendant les notations !

***FO** a demandé qu'une information spécifique soit faite aux agents en lien avec la divulgation potentielle des coordonnées personnelles et les conséquences possibles (menaces, représailles, intimidation), surtout au vu du contexte actuel.*

Le syndicalisme Libre et Indépendant

Fédération FO Cheminots - 7, passage Tenaille 75014 Paris - Tél. : 01 40 52 86 04 - federation@fo-cheminots.fr